



Le Saint-Siège

*Discurso al Embajador de BOLIVIA,
Excmo. Sr. Don Daniel CABEZAS GÓMEZ**

23 de febrero de 1990

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec une grande joie que je reçois les Lettres de Créance qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Bolivie près le Saint-Siège. Vous occupez ainsi une place dans la succession des représentants de votre pays qui ont eu la noble mission de maintenir et de resserrer les liens entre le Siège apostolique et la nation bolivienne, si chère à ma sollicitude et à mon affection de Pasteur.

2. Je me réjouis de savoir que le gouvernement de votre pays a la ferme intention de construire de solides bases qui permettront l'instauration d'un ordre social plus juste. Durant ma visite pastorale en Bolivie, à laquelle vous avez aimablement fait allusion, j'ai pu apprécier les grandes valeurs qui caractérisent le peuple bolivien: son caractère profondément humain, son sens de l'accueil, sa ténacité et sa capacité de résistance dans l'adversité, ses pures racines chrétiennes. Mais, en même temps, j'ai pu constater les graves problèmes qui font obstacle aux légitimes aspirations au développement de nombreux Boliviens, ainsi que l'Église le proclame dans sa doctrine sociale.

3. Par conséquent, il est nécessaire d'encourager plus largement une attitude solidaire, également au niveau de la communauté internationale, qui permettra de surmonter les difficultés présentes pour pouvoir atteindre ainsi de nouveaux progrès et la prospérité. A ce propos, le problème de la dette extérieure représente un défi préoccupant pour l'économie et le niveau de vie de nombreuses tranches de la population de votre pays. Le coût social et humain, que cette crise d'endettement provoque, fait que ce problème ne peut pas être posé en termes exclusivement économiques ou monétaires. Pour le résoudre il est aussi nécessaire de promouvoir de nouvelles formes de solidarité internationale qui, dans un climat de coresponsabilité et de confiance

mutuelle, permettront d'articuler des mesures à court et à long terme pour éviter la frustration des aspirations légitimes de tant de Boliviens au développement, qui leur est dû. Sur le fondement de la justice et de la solidarité – disais-je lors de ma rencontre avec le Corps diplomatique à La Paz – il est possible d'établir des bases stables pour édifier une communauté internationale sans problèmes graves et permanents, sans insécurités dramatiques, sans conflits aux conséquences irréparables» (Discours au Corps diplomatique, 10 mai 1988, n. 3).

Il s'agit d'une tâche qui exige la collaboration de tous, spécialement de ceux qui occupent des postes de responsabilité, et où l'être humain doit être le but et le centre de tout projet de développement, puisque c'est l'homme – créé à l'image de Dieu – la plus grande richesse que compte une nation. Que sa promotion intégrale soit donc l'objectif premier à atteindre, puisque l'esprit humain, sa capacité créatrice, sont le moteur de tout progrès.

4. D'autre part on ne peut pas oublier que nombre des problèmes socio-économiques et politiques de la vie des peuples ont leurs racines dans l'ordre moral et une grande répercussion sur celui-ci. Dans ce domaine l'Église, fidèle au mandat reçu de son divin fondateur, cherche à illuminer à partir de l'Évangile les réalités temporelles, toujours motivée par sa soif d'être au service du bien commun et des grandes causes de l'homme.

A ce propos, les pasteurs, les prêtres et les communautés religieuses de Bolivie continueront inlassablement à accomplir leur mission évangélisatrice, caritative et d'assistance. Ils sont les héritiers d'un groupe d'hommes et de femmes qui, appelés à une vocation de service désintéressé, ont dédié leur vie au soulagement de la douleur, à l'instruction et à l'éducation, donnant le témoignage d'un dévouement plein d'abnégation en faveur des plus nécessiteux. C'est ce que Votre Excellence a voulu mettre au premier plan en rendant hommage à ces serviteurs de l'Évangile qui dans les endroits les plus reculés du pays apportent aide et consolation, tout en communiquant l'amour et l'espérance.

Les autorités boliviennes pourront continuer, en comptant sur la ferme volonté de l'Église – dans le cadre de la mission qui lui est propre –, à encourager toutes ces initiatives visant à promouvoir le bien commun et le développement intégral des individus, de la famille et de la société.

Je formule des vœux fervents pour que, dépassant les intérêts transitoires et ceux des factions. Les Boliviens utilisent toutes leurs possibilités pour construire un ordre social plus juste et responsable où n'auront plus place les défauts et les carences que Votre Excellence a signalés. Les principes chrétiens qui ont donné sa physionomie à la nation bolivienne doivent être le motif d'une juste espérance et un stimulant pour résoudre les difficultés de l'heure présente et insuffler; avec l'aide de Dieu, un nouveau dynamisme qui ouvre en Bolivie de nouvelles voies au développement économique et social.

Monsieur l'Ambassadeur, avant de terminer cette rencontre, je désire vous assurer de mon estime

cordiale et de mon appui pour que la mission qui commence aujourd'hui soit féconde de fruits abondants et de succès multiples.

Je vous prie d'être l'interprète de mes sentiments et de mes espérances auprès de votre gouvernement et des instances de votre pays, alors que j'invoque sur vous, votre famille et vos collaborateurs, ainsi que sur tous les bien-aimés fils de la nation bolivienne, l'assistance constante du Très-Haut.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.14 p.10.*

© Copyright 1990 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana